

---

---

## Paragraphe 6 – Liens entre le C/4 et le C/5

### Question 4

Le thème général du 31 C/4 approuvé se retrouve-t-il suffisamment dans le 31 C/5 approuvé ? Dans la négative, que faire pour mieux faire apparaître leurs rapports à l'avenir ?

### Question 3

Le 31 C/5 approuvé est-il suffisamment relié aux objectifs et sous-objectifs stratégiques du 31 C/4 approuvé ? Dans la négative, comment améliorer le lien en question dans le 32 C/5 ?

### Réponse du Canada

La Question 3 est un peu déroutante, étant donné que le 31 C/5 approuvé doit obligatoirement reprendre les priorités du 31 C/4 approuvé. La formulation suivante aurait peut-être été préférable : « Le thème général du 31 C/4 approuvé se retrouve-t-il suffisamment dans le 31 C/5 approuvé en conformité avec les décisions prises à la Conférence générale ? ». La façon dont la question est posée ici ne nous permet pas de savoir exactement si le directeur général craint que ce ne soit pas le cas ou s'il pense que la Stratégie à moyen terme aurait pu être mieux intégrée dans le Programme et budget (31 C/5).

Nous constatons que le deuxième paragraphe de la description de chaque grand programme (paragraphe 01004, 02004, 03004, 04004 et 05004) du 31 C/5 approuvé se réfère expressément aux objectifs stratégiques correspondants du 31 C/4 approuvé et aux deux thèmes transversaux – *L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté* et *La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir*. Les rapports entre les objectifs stratégiques et les objectifs du programme ressortent donc clairement.

Ce qui n'est pas clair, en revanche, c'est la manière dont les priorités de chaque grand programme contribuent au thème unificateur du 31 C/4 approuvé, c'est-à-dire *La contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication*. Nous suggérons, par conséquent, de faire également une référence au thème unificateur dans le 32 C/5.

En réponse à la Question 4, nous pensons que l'on aurait pu insister davantage sur les résultats et les mesures du rendement dans le 31 C/5 approuvé et nous encourageons vivement l'UNESCO à ajouter ces éléments au 32 C/5.